

Revue moderne des arts et de la vie

Revue moderne des arts et de la vie. 01/10/1902.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

Chez les Artistes

Les Disparus

PAUL MERWART

(25 mars 1855 — 8 mai 1902.)

Au moment où j'écris, l'île de la Martinique continue de trembler sur ses fondements ! La Montagne Pelée crache, comme il y a quatre mois, la cendre et la flamme. Hier encore, elle anéantissait plus d'un millier de colons trop attachés hélas ! au sol natal. La tragique lueur du volcan meurtrier vient éclairer en nous le souvenir d'une de ses innombrables victimes et non des moins chères : le peintre Paul Merwart.

Il était né en Russie, à Marianoufka, de filiation française. A Paris, il fut, à l'Ecole des Beaux-Arts, l'élève préféré d'Henri Lehmann. Lauréat de l'Ecole, il exposa nombre de toiles, notamment des portraits et des tableaux de genre, remarquables, récompensés, achetées par l'Etat ou des musées locaux¹.

Durant cette période (1878-1896), Paul Merwart s'essaye tour à tour dans la peinture d'histoire, de genre, le portrait, le paysage, la décoration (panoramas, dioramas). Il s'applique à acquérir la maîtrise technique de toutes les branches de son art : peinture à l'huile, aquarelle, pastel, dessin, voire même aquaforte.

Puis il visite les musées d'Italie, de Flandre et de Hollande, d'Allemagne, fait plusieurs voyages en Russie, jusqu'aux monts Ourals et à la mer Caspienne, séjourne à Astrakan pendant la peste de 1879.

Comme dessinateur, son œuvre est considérable : dessins sans nombre, volumes et journaux illustrés, diplômes, participation à l'illustration de l'*Edition nationale de l'Œuvre de Victor Hugo*, publiée sous la direction de Paul Meurice, collaboration aux principaux journaux illustrés ; dessin, sur commande de l'Etat, de la carte d'inauguration du Pont Alexandre III (1896), dont l'original sur vélin fut offert à S. M. Nicolas II, etc.

Cependant Paul Merwart ne tarda pas à se porter vers la peinture coloniale. De ses missions aux îles

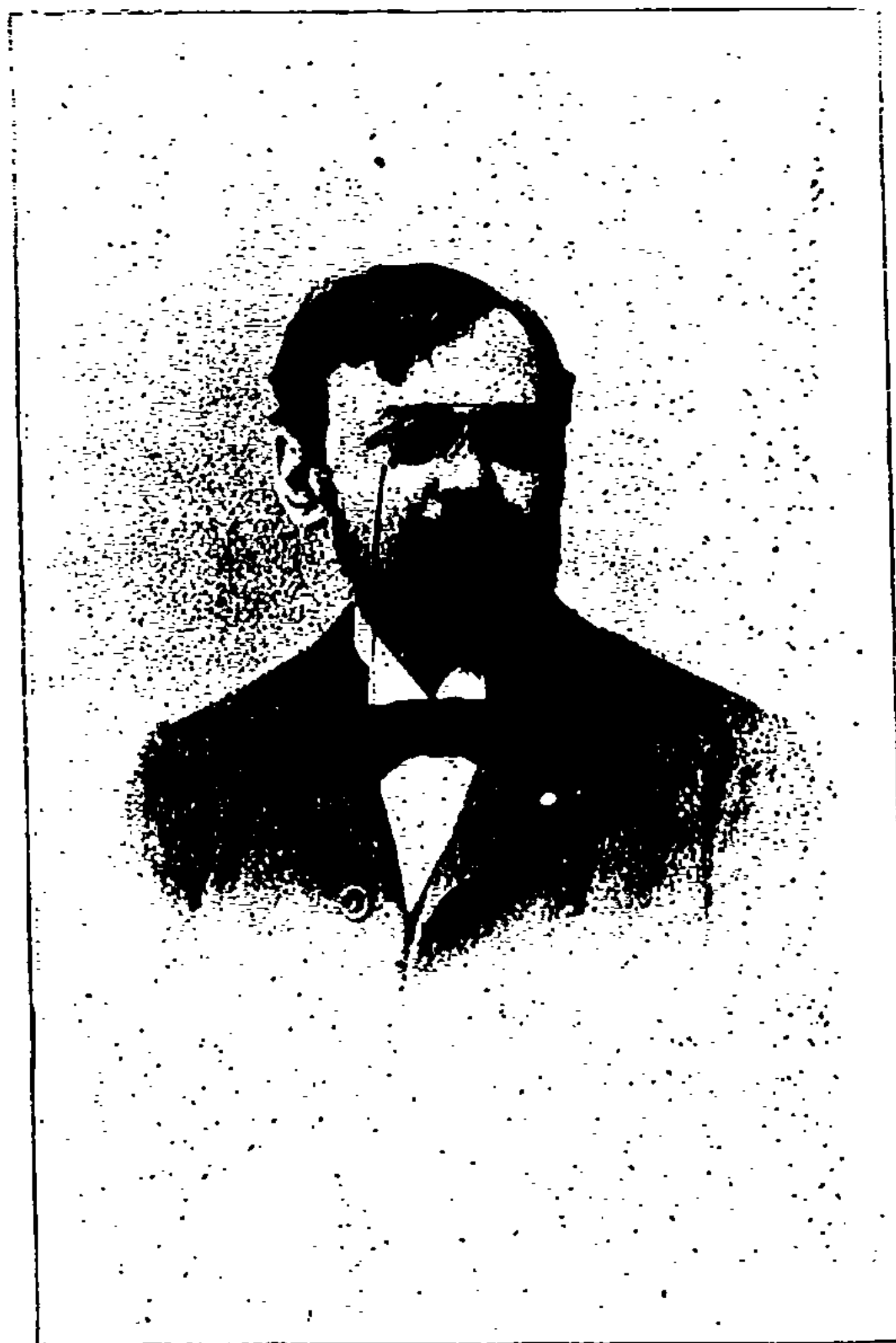
1. Principales œuvres de 1878 à 1896 : *Kermesse russe* (Exposition universelle de 1878). *Le dernier des Humains*, (le Déluge, d'après le poème d'Alfred de Vigny), acquis par un musée et vulgarisé par la belle gravure de Goupil. *La Bacchante*, *Sarah la baigneuse*, acquis par un musée. *Cérémonie commémorative de la mort de Baudin* (1885), *La Nihiliste*, *Moïse meurtrier de l'Egyptien*, etc.

Portraits de : *Léon Gambetta sur son lit de mort* (1881), *Alphonse de Neuville*, également sur son lit de mort, *Sully Prud'homme*, *Jules Claretie*, *Armand Silvestre*, *M^{me} Ackermann* (Musée de Versailles), etc.

Canaries, au Sénégal et au Soudan (1897), en Tunisie (1899), il rapporta de nombreux tableaux et dessins¹.

Notons qu'à son retour du Soudan, il faillit être emporté par une pneumonie.

A la même époque, il commence la série des cartons pour les timbres-poste coloniaux si appréciée des philatélistes et malheureusement inachevée. Il dessine les timbres du Congo, de la côte des Somalis, du Sénégal, de la Guyane. Il est nommé peintre du département des colonies en 1896, peintre du département de la marine en 1899.



PAUL MERWART

Il est élu vice-président de la Société coloniale des Beaux-Arts.

* *

Ayant perdu sa femme, en mars 1901, Paul Merwart demande une mission pour la Guyane et les Antilles, colonies encore inexplorées des peintres. Il quitte la France le 9 juin 1901, arrive à Cayenne le 28, réside à la Guyane pendant neuf mois, par-

1. Principales productions de 1896 à 1901 : *La France envoyant la civilisation aux colonies*, plafond du vestibule d'honneur de l'Ecole coloniale ; portraits de divers coloniaux, *l'Explorateur Gentil*, *M. André Lebon*, etc. Très nombreux tableaux à l'Exposition de 1900 commandés par l'Etat : *Les Pêcheurs de perles*, diorama océanien (au jardin colonial de Nogent-sur-Marne). *Inauguration du pont Faidherbe à Saint-Louis du Sénégal*. *Caravane devant Tombouctou*. *Tamtam à Kayes*. Série de paysages et scènes de genre du Sénégal et du Soudan. Décoration du pavillon de l'Indo-Chine. Décoration du pavillon de la Guyane (*Vue de Cayenne*).